

Le 19 novembre 2018

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 16 novembre dernier votre demande d'accès visant à obtenir l'achalandage (nombre de traversées, de véhicules et de passagers transportés) du 1^{er} au 31 octobre 2018 pour les traverses de Tadoussac et de L'Isle-aux-Coudres.

Vous trouverez les statistiques jointes du 1^{er} au 31 octobre 2018 de la façon dont la Société des traversiers du Québec les comptabilise.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours
Statistiques d'achalandage